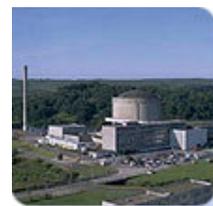


CLI DES MONTS D'ARRÉE GROUPE DE TRAVAIL INFORMATION

RÉUNION DU 29 JUIN 2009
COMPTE RENDU SOMMAIRE



1. Le Groupe de Travail Information de la CLI des Monts d'Arrée s'est réuni le 29 juin 2009 au siège du Conseil général sous la présidence de Jean-Luc Polard (par délégation du Président de la CLI). Étaient en outre présents Franck Piantoni, adjoint au maire de Loqueffret, Patrick Fer, représentant la CGT, le représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix et celui de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Assistaient pour le compte du Conseil général M. Emmanuel Quéré et deux de ses collaboratrices, le responsable du site ouaibe et un chargé de mission pour le thème de la démocratie participative.
2. Le Groupe de Travail a considéré qu'une de ses tâches prioritaires était d'identifier les moyens par lesquels une information fournie au public pourrait être authentifiée comme représentant l'opinion de la CLI. Il a été relevé à cet égard que, si les différents collèges l'acceptaient, un groupe restreint fonctionnant comme l'émanation de ces différents collèges pourrait être chargé de valider, avant diffusion, les réponses faites aux questions individuelles adressées à la CLI.
3. Par le truchement du Conseil général, la CLI dispose d'un certain nombre de véhicules pour transmettre les informations qu'elle souhaite – parmi lesquels le site ouaibe du Conseil général et son flux RSS, la Lettre de l'environnement, le magazine Penn Ar Bed ... peuvent prendre en compte un certain nombre d'adaptations pour mieux répondre aux besoins exprimés par la CLI, notamment en matière de facilités pour identifier l'espace consacré au démantèlement (mention en page d'accueil du site du Conseil général).
4. Le Groupe de Travail a considéré à cet égard que l'hébergement par le site du Conseil général ne faisait pas obstacle à la liberté d'informer reconnue à la CLI de par son statut, et que le magazine Penn Ar Bed pouvait véhiculer l'information souhaitée par la CLI dans d'excellentes conditions. Le fait que ces deux média relèvent du Conseil général n'enlève rien à la liberté de penser et de ton de la CLI, mais prend en compte le fait que, pour son fonctionnement, cette instance dépend effectivement du Conseil général.
5. S'agissant de la réponse aux demandes d'information du public, il a été relevé que beaucoup de questions sur la CLI ou le démantèlement seraient récurrentes, et qu'il serait donc utile de préparer, sous forme de Foire aux Questions FAQ des réponses standard à des questions type.
6. Cette FAQ serait appelée à jouer un rôle utile dans le cadre de la procédure d'enquête publique, qui devrait débuter en septembre. Elle devrait englober des thèmes pour lesquels des réponses claires peuvent être fournies à partir des données et des études existantes. Référence a été faite à cet égard aux travaux conduits dans le cadre du Groupe de Travail Études, et aux informations déjà accumulées par l'exploitant, l'autorité de sûreté nucléaire, les associations, les municipalités, le conseil général ou l'ANCLI.

7. Les délais restant à courir jusqu'au début de l'enquête publique sont brefs. Le Groupe de travail Information a donc estimé qu'il convenait d'adopter une approche pragmatique, pour permettre que la CLI puisse rapidement dispenser au public les informations non controversées que ce dernier est en droit d'attendre.
8. Compte tenu du travail déjà accompli par le Comité consultatif Centrale nucléaire de Brennilis dans le domaine de l'information (le compte rendu du Comité consultatif du 18 juin avec le tableau des suggestions sur les modalités possibles d'information interactive avait été transmis à tous les membres de la CLI), il a donc été demandé à ce Comité consultatif de bien vouloir élaborer une première liste de questions types, auxquelles une ébauche de réponse pourrait être apportée, soumise pour validation à l'ASN et au Groupe Études – dont une réunion est prévue mi-août 2009 - avant publication sur la page ouaibe de la CLI.
9. Il a été demandé au Comité consultatif Centrale nucléaire de Brennilis de structurer sa proposition de questions types autour de trois thématiques – l'historique de la centrale de Brennilis; les normes et résultats permettant de mesurer l'activité de la centrale et son impact sur l'environnement; le démantèlement proprement dit y compris ses aspects économiques et sociaux – et de fournir une première ébauche aux membres du Groupe de Travail pour la semaine du 13 ou celle du 20 juillet. Le Groupe de travail a également demandé au Comité consultatif, compte tenu des compétences représentées en son sein, de bien vouloir réfléchir ne serait-ce que de manière préliminaire à ce que pourrait contenir la réponse standard aux questions types que ce Comité aura sélectionné.
10. Le soussigné, Président du Comité consultatif, a accepté cette mission au nom du Comité. Il a été convenu que Franck Piantoni, observateur au sein du Comité consultatif et membre du Groupe de Travail, aiderait à la coordination, et que les membres du Groupe de Travail qui le souhaiteraient seraient tenus informés de l'évolution des travaux.
11. Avant de se séparer, le Groupe de Travail a brièvement évoqué la possibilité de tenir des réunions publiques au nom de la CLI. Il a été souligné qu'une réunion publique CLI serait très probablement organisée, dirigée par le Président avec représentation de chacun des collèges plus peut-être un expert retenu par le Groupe de Travail Études. Rien n'empêche en outre les communes ou communauté de communes d'organiser des réunions d'information dans leur ressort. Le Groupe de Travail a cependant relevé que, pour faire en sorte que de telles réunions soient utiles, il fallait pouvoir leur assigner un objectif précis, et bien identifier qui les pilotaient.

JV Gruat, 29 juin 2009.